Com'Baudres

N°5 – novembre 2022

Baldériennes et baldériens

Cette année 2022 restera en demi-teinte. Certes, les manifestations ont pu reprendre mais les évènements mondiaux ont fait, pour vous, comme pour la municipalité, grimper les prix (énergie, carburants, matériaux etc.).
Pour ce faire, des horaires plus restreints de l'éclairage public et des projets d'acquisition de récupérateur d'eau sont envisagés. Néanmoins, nous continuerons, dans la mesure du possible, à investir. En effet, bon nombre de toitures (mairie, école, préau, cantine) sont en très mauvais état et les berges de l'étang des Princes attendent leur consolidation.

L'équipe municipale a du pain sur la planche pour 2023 !

Les traditionnels vœux du maire auront lieu début janvier. Les dates, heures et lieu seront communiqués en fin d'année.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Le Maire, Bruno LESSAULT

Caroline Ovide, secrétaire de mairie, a repris son activité à temps complet depuis le 1er septembre 2022 à la suite de son congé parental.

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30

Conception et impression : Mairie
29 rue de la Mairie 36110 Baudres
Tel 02 54 40 82 11 Fax : 02 54 40 87 71
Mail : mairie-de-baudres@wanadoo.fr

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

COMMUNICATION

Le 5ème bulletin municipal

préparé par la ***commission Communications Informations*** complète le site internet de la commune.

Tous les membres de la commission demeurent disponibles tant pour accueillir les remarques et suggestions que pour insérer des articles. **N'hésitez pas à nous contacter à la mairie !**

Vous trouverez dans ce numéro les rubriques maintenant classiques *Communication* (p. 2), *Manifestations* (p. 3-9), *La parole à* (p. 10-13), *Les travaux en cours ou achevés* (p. 14-17), *Fleurissement et aménagement des espaces* (p. 18-19), *Infos pour les petits et les grands* (p. 20-23) ainsi que *Quelques mots d'histoire* (p.24). En dernière page se trouve un exemplaire du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) à détacher, à compléter et à remettre à la mairie.

Actualité du site internet

Le ***Site Internet*** de la commune de Baudres est accessible depuis le 18 janvier 2021 en se connectant à l'adresse suivante : ***commune-de-baudres.fr.*** La fréquentation des internautes varie entre 64 et 104 selon les mois. Ce sont les pages *Actualités, Conseil municipal et Vivre à Baudres* qui remportent le plus de succès.

La vitrine d'affichage sur le mur extérieur de la mairie

Toutes les informations relatives à la vie municipale sont affichées dès leur parution.

Et toujours Panneau-Pocket

Le système d'informations et d'alertes, à destination des habitants, financé par la commune, est très apprécié. Recherchez ***PanneauPocket*** sur AppStore ou PlayStore, téléchargez puis ouvrez l'application PanneauPocket, désignez la commune de Baudres en favori. Actuellement, il y a 268 smartphones ou tablettes qui possèdent Baudres dans leurs favoris.

Total des consultations sur la période 1366 lectures !

La mairie et la poste rurale autrefois

MANIFESTATIONS

Le pot de l'amitié offert aux habitants par la commune.

En 2022, après deux années difficiles, le conseil municipal a décidé de rassembler les baldériennes et baldériens en offrant un pot de l'amitié le 1er samedi de juin à 12 h.
Le feu d'artifice, tiré habituellement le 13 juillet, était concurrencé par de nombreuses autres manifestations hors commune, occasionnant une baisse de la fréquentation au fil des ans.
En déplaçant cet évènement au 1er samedi du mois de juin, lors de la brocante semi-nocturne organisée par l'Association d'Animations de Baudres, à une période moins riche en festivités aux alentours, les élus ont fait le pari d'un plus grand nombre de spectateurs et de participants.
La fréquentation a dépassé toutes les estimations !

En soirée, les enfants ont pu participer à la retraite aux flambeaux.

Le feu d'artifice a été tiré à 23 h au lieu dit *Les Combes*

4 juin 2022 : fête annuelle de l'Association d'Animations de Baudres

Après une période difficile due à la pandémie, l'Association d'Animations de Baudres a décidé d'organiser le samedi 4 juin 2022, sa **fête annuelle**.

Ce fut l'année de l'innovation ! Et ce fut une réussite !

La brocante a débuté à 17 h 30, rue des tilleuls.

La buvette a attiré de très nombreux consommateurs tout au long de la soirée et jusqu'à très tard dans la nuit.

Les plateaux repas, pour les adultes et pour les enfants, les sandwichs ont connu un grand succès au point de rupture de stocks en fin de service ! Plus de 200 repas ont été servis !

Tout est prêt pour le service !

Chacun vient chercher son plateau. La file s'allonge !

Enfin à table !

La Présidente et les membres de l'Association d'Animations de Baudres
vous donnent rendez-vous le **samedi 3 Juin 2023**

La randonnée Festi'colors organisée par l'Association Festi Baudres, le 2 juillet 2022

Pour sa 3ème édition du Festi'colors, l'association Festi Baudres, présidée par Dorothée TAUREAU, a accueilli 110 marcheurs pour un circuit découverte dans notre belle campagne. Chaque année, le parcours est différent. En 2022, les participants ont parcouru 8 km.

Cette manifestation se caractérise par l'aspersion des participants avec de la poudre de couleur.

Au terme de la marche, chacun reçoit un sac de couleur.
Celui-ci est ensuite lancé en l'air produisant ainsi un magnifique arc en ciel de couleurs. Au terme de cette belle activité, tous, marcheurs et non marcheurs, se sont retrouvés à la buvette et ont profité de la restauration pour partager un moment convivial.

Samedi 27 août
Rallye pédestre organisé par le club de gym

Samedi 27 août 2022, de nombreux randonneurs ont participé au rallye pédestre organisé par le club de gym de Baudres. Une belle balade sous le soleil à travers les chemins autour du village, sur deux parcours au choix, de 5 et 10 km.
Un guide, incluant parcours et questions ayant pour objectif de faire connaître quelques particularités liées à l'histoire et l'environnement, aux lieux, aux monuments, au fleurissement, a été remis à chaque participant.
Les randonneurs ont eu à cœur de compléter ce document et de vérifier leurs réponses à leur arrivée où un vin d'honneur avec une collation leur étaient offerts.

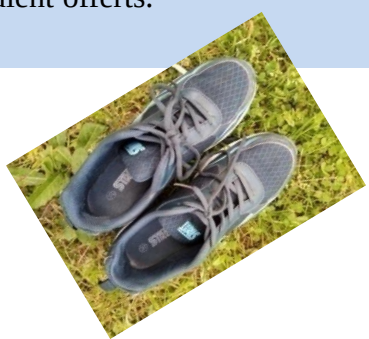

Les activités de l'Association Familles Rurales de Baudres

L'Association Familles Rurales de Baudres a organisé son traditionnel **banquet annuel dimanche 25 septembre 2022**. Trente-trois baldériennes et baldériens et amis de l'association ont partagé cet excellent repas au Relais de Moulins à Moulins-sur-Céphons et l'ont apprécié. L'attachement à cette manifestation est toujours aussi fort.

Par ailleurs, le club Joie de Vivre poursuit ses **activités de loisirs** (jeux divers, belote, petits goûters) **le *3ème mercredi* de chaque mois** ; toute personne intéressée par ces activités est la bienvenue. Concernant les autres rencontres, les 22 adhérents se sont retrouvés le *samedi 28 mai 2022* après-midi à la salle des associations pour **la fête des mères**.

Le ***mercredi* 21 décembre** après-midi, **le goûter de noël** des adhérents clôturera cette année 2022.

11 juin, passage à Baudres du 22ème tour du Boischaut-Champagne-Brenne

Les coureurs cyclistes sont passés à Baudres le **samedi 11 juin 2022**, et se sont dirigés ensuite vers Rouvres les-Bois en empruntant les voies suivantes la D34a (Laleuf, La Moinerie, La Marnière), la D 34 (Boisseloup), les voies communales (Le Moulin de Treez, Godéchoux, La Jambronnière, Les Chezeaux, La Garenne), la D 23a (rue de la Source), la D 34 (rue de la Mairie, La Gravette, Le Haut- Plessis, La Verrerie).

La caravane est passée entre 14 h 22 et 14 h 37 et les cyclistes entre 15 h 12 et 15 h 37.

La cérémonie du 11 novembre 2022

L'armistice de la Première Guerre mondiale, signé entre les Alliés et l'Allemagne, est commémoré en France le 11 novembre. L'Armistice est signé le 11 novembre 1918 par les représentants des Alliés (France, Russie, Royaume-Uni, États-Unis) ainsi que ceux de l'armée allemande, très exactement à 5h15, prenant effet à 11 h. La journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix est l'occasion d'un hommage à tous les Morts pour la France. La fin des combats de la Grande Guerre a marqué les consciences et imprégné les mémoires.

Comme chaque année, à l'exception des années de pandémie, la municipalité a organisé la cérémonie avec **René BROSSARD**, Président de la section de l'Union Nationale des Combattants (UNC), représentant du Souvenir Français. Le rassemblement des porte-drapeaux, pompiers, élus et habitants de la commune a eu lieu devant la mairie. Le cortège formé s'est déplacé jusqu'au Monument aux Morts.

A 11h, a eu lieu la cérémonie au cours de laquelle Le Maire a lu le message d'hommage de Monsieur Lecornu, ministre des Armées et de Madame Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire. Les enfants ont contribué au dépôt des gerbes.

L'appel aux morts a été préparé par les enfants de la commune qui ont eu la responsabilité, chacun de lire les noms inscrits sur le monument.

La nouvelle plaque comportant les noms, fixée sur le monument et retrouvée cassée, a été récemment remplacée.

Le Souvenir Français a demandé en 2022, l'inscription de LAMOTE Eugène (domicilié à Baudres), MANCEAU Joseph et PINAULT Pierre, nés à Baudres. La mairie de Baudres est en possession des documents justificatifs. Le nom de ces trois défunts, déclarés *Morts pour la France, a* été ajouté aux trois noms déjà inscrits.

Les participants ont écouté l'appel aux morts et La Marseillaise. Un temps de recueillement a suivi au cimetière.

Un temps de prière a été proposé à l'église pour ceux qui le souhaitaient. Le vin d'honneur offert par la municipalité a été servi à la maison des associations.

Un repas convivial a réuni une vingtaine de personnes au café des sports de Rouvres-les-Bois.

A la tombée de la nuit, la flamme de la mémoire a été allumée au Monument aux Morts.

Le téléthon à Baudres

Samedi 3 décembre 2022

Le collectif des associations, bénévoles et la municipalité à l'occasion d'une réunion préparatoire

2022 sera la 36e édition du *téléthon*. Cette année, les animations du *téléthon* auront pour thème la couleur. Chaque année, il rassemble des milliers de Français pour une grande fête de la solidarité au profit de la lutte contre les maladies rares. Des bénévoles organisent des animations afin de collecter des fonds pour faire avancer la recherche. Des victoires contre ces maladies sont remportées.

L'engagement collectif des baldériennes et baldériens au *téléthon* regroupant de nombreuses associations et bénévoles est très ancien. Jusqu'en 2019, un repas accueillant plus d'une centaine de convives était organisé à la salle des fêtes avec animation et tombola. Il n'a pu avoir lieu en 2020 et 2021 en raison de la pandémie. Néanmoins, le collectif *téléthon* a continué ses activités en mettant à disposition une urne pour les dons à la mairie en 2020. En 2021, une manifestation autour du thème de la lumière a été ajoutée à la récolte des dons. L'argent recueilli a été reversé à l'AFM Téléthon pour un montant 844,50 € en 2021.

Cette année, en raison de l'indisponibilité de la salle des fêtes, le collectif poursuit ses activités à la **maison des associations**. Elles se dérouleront le **samedi 3 décembre 2022**, en matinée profitant de l'ouverture de la bibliothèque et du dépôt de pain.

Programme téléthon BAUDRES
3 décembre 2022

A partir du lundi 21 novembre et jusqu'au lundi 5 décembre 2O22 inclus, une **urne** *téléthon* est mise à la disposition des donateurs à la mairie, aux heures d'ouverture de celle-ci. Les dons permettent de bénéficier d'une déduction fiscale de 66 %. Les dons par chèque sont à privilégier et permettent d'identifier le donateur et de lui adresser l'attestation de déduction fiscale.

Des croissants (**1,50€ pièce ou 4€ les trois**) et des parts de tartiflette (**7€ la part**) sont proposés à la vente, au bénéfice du *téléthon* et doivent être commandés à l'avance auprès de

Marie-Claude ARGY tel 06 08 05 24 80

Denise BROSSARD 02 54 40 82 10

Les commandes peuvent être récupérées à partir de 9 h jusqu'à 12 h30 à la Maison des associations. Pendant cette période, seront disponibles du café et des croissants, du Kir ou du jus d'orange et des galettes de pommes de terre.

Des ballons de couleur gratuits seront distribués aux enfants, à 12 h à la maison des associations. Tous les enfants (et les adultes!) sont invités à participer à ce moment festif.

Des bougies, divers objets décoratifs seront proposés à la vente jusqu'à 18 h.

Merci d'avance de votre contribution
au téléthon de Baudres
samedi 3 décembre 2022

LA PAROLE A ...

Cours de gym 2022-2023

Marie-Claude ARGY, présidente du Club de Gym et Loisirs rappelle que les cours de gym ont repris le mercredi 7 septembre 2022 à la maison des associations, 2 rue de la Garenne, **chaque mercredi** hors vacances scolaires de **19h à 20h**.
Elle souligne le plaisir de se retrouver chaque semaine pour pratiquer la gym, pour le bien-être physique et le partage d'une activité.

N'hésitez pas à vous inscrire même en cours d'année.
Tout nouveau participant sera accueilli chaleureusement.

La bibliothèque

La bibliothèque de Baudres est ouverte depuis le 23 janvier 2021 dans les locaux de la Maison des Associations, 2 rue de la Garenne. Sous statut associatif, elle est **ouverte à toutes et à tous**.
Maryvonne BOUQUIN, bénévole, assure la permanence **chaque samedi de 10 h à 12 h** ; d'autres bénévoles complètent cette permanence en cas de nécessité. Le prêt est gratuit, aucune durée d'emprunt n'est imposée.
Le fond, constitué de dons de particuliers et de médiathèques, compte actuellement plus de mille livres (romans pour les adultes et ouvrages pour les enfants).
Une petite vingtaine de lecteurs fréquente régulièrement la bibliothèque.

N'hésitez pas à faire un détour le samedi matin pour un moment d'échanges et repartir avec un auteur à relire ou à découvrir pendant les longues soirées d'hiver !

L'école de Baudres

Le 1er septembre 2022, 21 petits écoliers ont pris ou repris le chemin de l'école maternelle du village.

Cette année scolaire, la classe compte 4 élèves scolarisés en Petite Section, 7 élèves scolarisés en Moyenne Section et 10 élèves scolarisés en Grande Section.

Qu'apprend-t-on à l'école maternelle ?

Les élèves vont apprendre à jouer, à grandir et à apprendre ensemble.

Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage.

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

Le langage oral est essentiel dans les apprentissages de l'école maternelle.
L'élève va apprendre à **échanger, s'exprimer, comprendre et se faire comprendre**. Il va acquérir un **vocabulaire** de plus en plus riche et de plus en plus précis pour communiquer avec ses camarades et les adultes.
L'élève va découvrir le monde de l'écrit, se préparer à lire et à écrire.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités physiques

Les activités physiques seront l'occasion **d'explorer l'espace par des actions telles que courir, sauter, ramper, grimper, danser**...

L'élève découvrira **les possibilités de son corps** à travers des activités motrices diverses et adaptées.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Ce sera l'occasion de **sensibiliser l'élève aux activités culturelles, visuelles et musicales**. Il apprendra à créer et réaliser selon ses goûts (modelage, peinture, collage...).

Explorer le monde

L'élève apprendra à **se repérer dans le temps et dans l'espace**.
Il découvrira en **observant et en expérimentant le monde du vivant, des objets, de la matière**.

Acquérir les premiers outils mathématiques

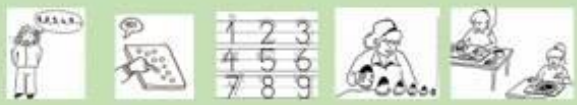

L'élève va **découvrir les objets, les formes, les grandeurs, les quantités et les nombres**.

Retrouvez l'ensemble des programmes de l'école maternelle à l'adresse suivante :

https://eduscol.education.fr/document/20062/download

Maître Jean-Baptiste – Directeur

Marie-Thérèse - ATSEM

Maîtresse Emeline

Léa – Service civique

La cantine et la garderie

Corine –
Responsable cantine

Mélanie – Aide cantinière
Responsable garderie

La fête des écoles du RPI qui s'est déroulée le vendredi 1er juillet 2022 à Bouges-le-Château, sur le thème de l'été, a été un succès !

Danses, chants et jeux traditionnels de kermesse ont enchanté les petits et les grands !

En 2023, ce sera la commune de Baudres qui accueillera la fête des écoles du RPI !

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal
Les effectifs à la rentrée 2022

Maternelle BAUDRES				ROUVRES-LES-BOIS				BOUGES-LE-CHATEAU			TOTAL
Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	Total	C.P.	C.E.1	C.E.2	Total	C.M.1	C.M.2	Total	
4	7	10	21	9	6	8	23	15	8	23	67

LES TRAVAUX EN COURS OU ACHEVÉS

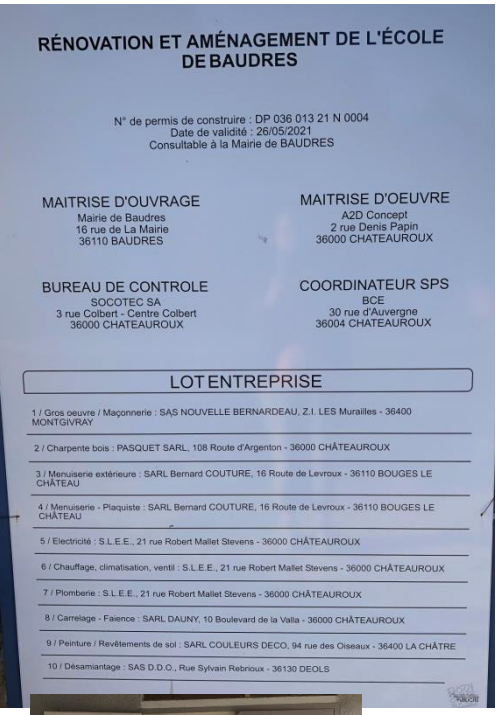

RÉNOVATION ET AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE DE BAUDRES

N° de permis de construire : DP 036 013 21 N 0004
Date de validité : 26/05/2021
Consultable à la Mairie de BAUDRES

MAITRISE D'OUVRAGE
Mairie de Baudres
16 rue de La Mairie
36110 BAUDRES

MAITRISE D'OEUVRE
A2D Concept
2 rue Denis Papin
36000 CHATEAUROUX

BUREAU DE CONTROLE
SOCOTEC SA
3 rue Colbert - Centre Colbert
36000 CHATEAUROUX

COORDINATEUR SPS
BCE
30 rue d'Auvergne
36004 CHATEAUROUX

LOT ENTREPRISE

1 / Gros oeuvre / Maçonnerie : SAS NOUVELLE BERNARDEAU, Z.I. LES Murailles - 36400 MONTGIVRAY

2 / Charpente bois : PASQUET SARL, 108 Route d'Argenton - 36000 CHÂTEAUROUX

3 / Menuiserie extérieure : SARL Bernard COUTURE, 16 Route de Levroux - 36110 BOUGES LE CHÂTEAU

4 / Menuiserie - Plaquiste : SARL Bernard COUTURE, 16 Route de Levroux - 36110 BOUGES LE CHÂTEAU

5 / Electricité : S.L.E.E., 21 rue Robert Mallet Stevens - 36000 CHÂTEAUROUX

6 / Chauffage, climatisation, ventil : S.L.E.E., 21 rue Robert Mallet Stevens - 36000 CHÂTEAUROUX

7 / Plomberie : S.L.E.E., 21 rue Robert Mallet Stevens - 36000 CHÂTEAUROUX

8 / Carrelage - Faience : SARL DAUNY, 10 Boulevard de la Valla - 36000 CHÂTEAUROUX

9 / Peinture / Revêtements de sol : SARL COULEURS DECO, 94 rue des Oiseaux - 36400 LA CHÂTRE

10 / Désamiantage : SAS D.D.O., Rue Sylvain Rebrioux - 36130 DEOLS

Les travaux de l'école , la garderie et la cantine

Chaque mercredi, une réunion de chantier a lieu avec les différents professionnels et le maître d'œuvre.
Les travaux ont débuté par le désamiantage au mois de juin 2022, suivis des différentes étapes de démolition tant dans les locaux de la cantine que dans ceux des salles de classe.

Une réunion de chantier

Les travaux de démolition sont impressionnants

Une colonie de chauve-souris, appartenant à l'espèce protégée des Grands Murins a été découverte dans le grenier de la cantine le 23 juin 2022. Cette espèce et son habitat sont inscrits à l'annexe II de la Directive européenne Habitats Faune Flore et sont strictement protégés par la loi française.
Le 27 juin suivant, la mairie a contacté l'Association Indre Nature. Le chargé de mission Faune, animateur du Plan Régional d'Actions–Chiroptères d'Indre Nature, a participé à plusieurs réunions de chantier. Avec la Direction Départementale des Territoires, il a privilégié la poursuite des travaux, dans le cadre d'une dérogation "espèce protégée" afin de trouver une solution durable pour que la colonie soit prise en compte dans la restauration des locaux de la cantine. Les éléments d'aménagements proposés nécessitent des investissements supplémentaires et par conséquent de nouvelles démarches pour obtenir des subventions.

Colonie de Grands Murins dans le grenier de la cantine

Le 27 juillet 2022, lors de travaux de déblaiement dans les locaux de la cantine, les ouvriers ont découvert des munitions datant de la deuxième guerre mondiale. Ces objets, sans danger, ont été mis en sécurité et évacués par les services de déminage.

Munitions datant de la 2ème guerre mondiale

Les élus sont régulièrement informés de l'état d'avancement du chantier.

Visite du chantier par les élus lors de la séance du conseil municipal du 19 septembre 2022

Avancement du chantier

Future rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite

Travaux d'isolation

Passage des gaines de ventilation

Isolation et pose des plaques de placoplâtre

Aménagement du lavoir

Le **projet d'aménagement et de restauration du lavoir** de la commune à proximité de l'espace du vieux tilleul, situé rue du lavoir, est un projet important. Le Maire et ses trois adjointes avaient rendez-vous le vendredi 17 juin 2022 avec les techniciennes du bassin du Nahon pour envisager la restauration du lavoir et une possible prise en charge financière. Sébastien et Alexandre étaient également présents.
L'objectif de réhabilitation du lavoir doit répondre aux conditions d'aménagement du Nichat favorisant la remontée des poissons.

Entretien des fossés

Alexandre et Sébastien ont procédé à l'entretien des fossés en divers endroits de la commune au mois d'octobre 2022

Le projet de parc photovoltaïque

Le projet solaire de Baudres se construit en partenariat avec EDF énergies renouvelables (spécialiste dans ce domaine, acteur français de premier plan filiale à 100 % d'EDF) après un vote à l'unanimité du conseil municipal. Ce projet communal, sur des terrains communaux, permettra, grâce aux apports financiers, de développer de grands travaux au bénéfice des habitants tels que l'assainissement collectif.

Le **7 septembre 2022**, Le Maire a signé le permis de construire qui a été déposé à la Direction Départementale du Territoire. Cela ne signifie pas l'acceptation du projet.

C'est une étape, d'autres restent encore à venir !

Fabrication de décorations de Noël

Avec les palettes récupérées auprès du Groupe Rioland, Alexandre et Sébastien poursuivent la conception et la fabrication de nouveaux objets pour la commune. Cette année, dans un souci d'économie, bien sûr, mais aussi de diversification, ils ont fabriqué des arbres de Noël en bois à partir des palettes. Ces arbres, diversement décorés, seront plantés pour les fêtes de fin d'année.

Des tables de pique-nique pour les salariés du Groupe Rioland

Le Groupe Rioland de Baudres fait don à la commune de palettes de bois depuis maintenant 2 ans.

Ce matériau est démonté et travaillé par Alexandre et Sébastien qui confectionnent du mobilier urbain tel que les tables et bancs permettant de faire une pause ou pique niquer dans l'espace du vieux tilleul, à proximité du Nichat, ou bien de s'asseoir à la nouvelle sortie du cimetière.

Le design et la qualité de ce mobilier a séduit le groupe Rioland qui a proposé à la municipalité d'acheter plusieurs de ces tables, finançant ainsi le service et les matériaux nécessaires à leur construction. Les tables ont été livrées le 24 juin 2022 permettant ainsi de faire la pause repas dans de bonnes conditions en plein air.

Fleurissement et aménagement des espaces

Le concours départemental des maisons fleuries

En 2022, 14 particuliers domiciliés sur la commune de Baudres, se sont inscrits au concours départemental *Villes, Villages, Maisons et Fermes Fleuries*, 10 en première catégorie, *Maison avec jardin, très visible de la rue*, 1 en deuxième catégorie *Balcons ou Terrasses Murs et Fenêtres* et 3 en quatrième catégorie *Fermes fleuries*. Le **jury départemental** accompagné de Maryvonne BOUQUIN adjointe, est venu visiter les maisons et fermes fleuries de notre commune le lundi 18 juillet 2022.

La municipalité a maintenu le **concours communal** et invite les habitants à proposer leur candidature compte tenu de l'intérêt du fleurissement remarqué par la commission.
En effet, de nombreuses maisons sont très bien fleuries pour le plaisir de tous.

N'hésitez pas à vous inscrire à l'un des concours. Une récompense fleurie est attribuée à chaque participant.

Voici quelques photos en début de saison.

Les espaces fleuris été 2022

La commune poursuit les aménagements des espaces fleuris en privilégiant les vivaces et en respectant les contraintes liées à l'arrosage (réserves d'eau des jardinières …). Certains massifs sont renouvelés avec le souci de conserver les plantes déplacées. Elles garnissent de nouveaux espaces tels que la haie arbustive délimitant le parking près du cimetière.

La commune s'est inscrite au **concours des ponts fleuris** suivant la recommandation des membres du jury départemental.

Info pour les petits et les grands

Les élections législatives des 12 et 19 juin 2022

Les conditions sanitaires lors des précédentes élections (municipales et présidentielles) ont nécessité la délocalisation du bureau de vote, d'abord à la salle des fêtes puis dans les anciens locaux de la cantine. Le bureau de vote a retrouvé sa place, salle du conseil à la mairie. La participation a été de 57,14 % au 1er tour et de 56,87 % au 2ème tour.

Au 2ème tour, Nicolas FORISSIER (Les Républicains) a obtenu 99 voix (51,56 %) et Fabien THIRION, 93 voix (48,44 %).

Nicolas FORISSIER est élu député de **la 2ème circonscription de l'Indre**.

	1er tour	2ème tour
Inscrits	364	364
Abstentions	156	157
Votants	208	207
Exprimés	204	192
Blancs	3	10
Nuls	1	5

Le bureau lors du 1er tour

Recensement et journée défense et citoyenneté

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.

Par exemple un jeune né le 12 janvier 2006, doit faire son ***recensement citoyen*** entre le 12 janvier 2022 et le 30 avril 2022. Le recensement citoyen est ***obligatoire.***

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur *recensement militaire*) fait, il reçoit une *attestation de recensement*. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

CALENDRIER DES DÉMARCHES	
A 16 ans	Se faire recenser à la mairie de son domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans 1/2	Dès réception d'un mail, créer son compte sur majdc.fr (ma journée de défense citoyenne) afin de faciliter votre convocation.
A partir de 17 ans	Convocation à la Journée Défense Citoyenneté (J.D.C.).
De 17 ans à 25 ans	Présenter le certificat de participation à la J.D.C. lors de l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

Première réunion des jeunes de Baudres samedi 22 octobre 2022

Samedi 22 octobre 2022 à 11h à la maison des associations, plusieurs jeunes de notre commune se sont réunis dans le but de créer un club ou une association.
Isabelle VACHEY et Sophie COGNACQ, membres du Conseil Municipal, seront les marraines de ce groupe.
De nombreux projets sont en gestation.
Tous les jeunes habitants de la commune sont invités à rejoindre le groupe

Dépôt de pain

Fin juin 2022, la boulangerie ALLARD a arrêté ses tournées. La commune a décidé de prendre en charge temporairement le dépôt de pain. Maryvonne BOUQUIN adjointe, pilote ce service et assure la permanence **le mardi matin** et le **jeudi matin**, salle du conseil à la mairie et le **samedi matin** lors de l'ouverture de la bibliothèque à la maison des associations.

Tarifs de location Salle des fêtes et maison des associations

SALLE DES FÊTES	Habitants de la commune		Hors commune	
	Associations	Particuliers	Associations	Particuliers
Location des salles non compris cautions salles et vaisselle				
✯ Grande salle – Week-end		160 €		200 €
✯ Petite salle – Week-end		56 €		70 €
Caution salle des fêtes + vaisselle				
✯ Grande salle – Week-end		300 €		300 €
✯ Petite salle – Week-end		200 €		200 €
Manifestation + repas	50 €			
Réunions diverses	Gratuit			
Option nettoyage	60 €		60 €	
MAISON DES ASSOCIATIONS	Habitants de la commune		Hors commune	
	Associations	Particuliers	Associations	Particuliers
Location de la salle	Gratuit	10 € la journée	15 € la journée	15 € la journée
		20 € le week-end	30 € le week-end	30 € le week-end
RAMÉES	Habitants de la commune		Hors commune	
	Associations	Particuliers	Associations	Particuliers
1 ramée, ferme garnie	Gratuit	10 €	15 €	20 €
3 ramées, fermes garnies	Gratuit	20 €	15 €	35 €
Transport	20 €	20 €	40 €	40 €
Caution	200 €			
Montage	Pas de montage			

Participation à vie de la commune

Madame et Monsieur Mels ont hérité de leur maison à Baudres à la suite du décès du père de Madame. Ce dernier avait acquis cette demeure en 1970 alors qu'il co-dirigeait la fonderie de Luçay le Mâle.
Monsieur Mels avait un atelier en région parisienne où il exerçait la profession de graveur. Il a eu l'opportunité de réaliser la gravure et la pose des plaques du mémorial de la Shoah ainsi que celles du Vél' d'Hiv. Il a aussi contribué à la signalisation gravée du mémorial d'Omaha Beach en Normandie. Il a également participé à la reproduction de la pierre de Rosette à Figeac, dans la maison de Champollion ainsi qu'à beaucoup d'autres projets.
Maintenant retraité, il passe, avec son épouse, plusieurs mois dans notre commune et a proposé d'apporter ses compétences et son matériel pour la réalisation de différentes signalisations. Jusqu'à présent, il a produit les trois grands panneaux explicitant les espaces fleuris. Mais d'autres projets sont prévus. **Un très grand merci pour cette participation à l'embellissement de notre commune**.

Inscription au repas des aînés

Chaque année, la commune de Baudres réunit ses habitants de plus de 70 ans en organisant un **repas** auquel ils sont invités, le dernier dimanche de novembre. Les personnes ne pouvant participer bénéficient d'un **colis**.

Tous les ayants droit qui n'ont pas reçu d'invitation doivent se manifester à la **mairie**.

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le
Dimanche 27 novembre 2022 à 12 h 30
au café des sports à Rouvres-les-Bois

A compter du **4 janvier 2023**, la **sirène de Baudres** retentira le 1er mercredi de chaque mois

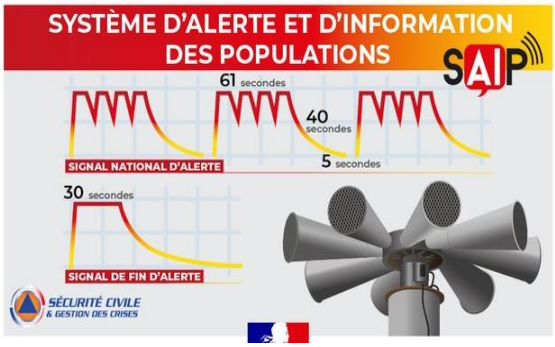

Le Système d'Alerte et d'Informations aux Populations (SAIP) est un ensemble d'outils qui permet d'avertir la population d'une zone donnée, d'un danger imminent et de l'informer sur la nature du risque et le comportement à tenir.
Lorsque les sirènes SAIP sonnent, des comportements réflexes de sauvegarde sont à adopter immédiatement : se mettre en sécurité, s'informer, ne pas aller chercher ses enfants à l'école et ne téléphoner qu'en cas d'urgence vitale.
Le SAIP est un moyen d'alerte du maire et de la préfecture, il ne sert plus à déclencher l'alerte des sapeurs-pompiers de la commune. Son fonctionnement doit être testé régulièrement. La commune de Baudres effectuera ses tests le premier mercredi de chaque mois à compter du mercredi 04 janvier 2023.

Informations sur la protection des données personnelles

Le Règlement Général sur la Protection Données (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018, dans le respect du règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) et de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée. Une fiche de consentement a été distribuée avec le précédent bulletin. Il y a eu peu de retours. Un nouvel exemplaire est à disposition à la fin de ce bulletin à retourner à la mairie.

Le titre ou le sigle ne donne pas forcément envie d'aller plus loin et pourtant **il a été fait pour protéger les données personnelles de chacun d'entre nous,** à un moment où les réseaux sociaux transforment le monde dans lequel nous vivons.

Dans notre quotidien, le RGPD prend la forme d'un document signé par chaque habitant de la commune, l'autorisant à le prévenir en cas d'urgence, telles que la canicule, la pandémie, ou bien pour une manifestation communale. Le RGPD protège aussi le droit à l'image. **Les photos permettent d'illustrer exclusivement le bulletin municipal et le site internet de la commune.** La mairie de Baudres ne possède pas de page facebook.

Si vous souhaitez exercer un de ces droits, droit d'accès, droit de rectification, droit à la limitation du traitement et d'un droit d'opposition, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie ou envoyer un courriel à notre délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse : rgpd@paysvalencayenberry.com

Etat civil

PActe Civil de Solidarité (PACS)		
06 juin 2022	Jérémy BESNARD et India HOSTEING	
Décès		
19 janvier 2022	Jean-Marie HERBAUT	87 ans
20 janvier 2022	Daniel ANSELIN	74 ans
1er février 2022	Germaine DELYS	100 ans
16 février 2022	Monique BORDAT	86 ans
26 mai 2022	Jean PALLEAU	90 ans
17 septembre 2022	Claude DESPRES	82 ans

QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

La carrière des Mesnes

Le toponyme *Mesnes*, est sans conteste d'origine gallo-romaine. Il provient du latin *mansus* qui signifie *demeure, maison*, qui a donné *mesnil*, puis *maison*, et aussi *mas*. Il s'agissait d'une *unité d'exploitation rurale*. Aujourd'hui, il ne subsiste aucune trace témoignant de la présence d'un domaine agricole.

Dès 1920, comme l'atteste la carte postale ci-dessous, la silice fossile fut exploitée. Il s'agit d'une diatomite.

Les diatomites sont des roches blanches, grises, verdâtres ou jaunâtres, légères dont la densité est voisine de 1, à porosité très élevée, tendres, rugueuses au toucher,. Elles sont formées essentiellement par l'accumulation de *tests* ou *frustules* de diatomées. Ces diatomées sont des algues monocellulaires brunes dont le squelette est siliceux (frustules). Elles vivent dans les océans parmi le phytoplancton et aussi dans les eaux douces et saumâtres. Celles qui se trouvent à Baudres se sont formées pendant les temps géologiques.

Dans le cas de la carrière des Mesnes, il s'agit d'une roche blanche qui a été utilisée dans l'industrie comme abrasif, comme isolant et même comme amendement et fertilisant dans l'agriculture.

L'exploitation a duré jusqu'en 1976.

La source Lucia fut trouvée le 16 septembre 1931.

Mine des Mesnes Silice fossile 1923 premiers travaux d'exploitation à la suite desquels on trouva la source Lucia

Farine fossile des Mesnes

Les Mesnes La source Lucia et les carrières de silice fossile

Les Mesnes Dépôt des farines fossiles et la source

Les Mesnes La source Lucia et les carrières de silice fossile

Sources documentaires

Les cartes postales photographiées ont été prêtées gracieusement en vue de la production de ces *Quelques mots d'histoire* par une habitante de la commune

Article Nouvelle République non daté *Avec la commune de Baudres Station thermale ou la fièvre de l'eau des années trente*

Encyclopaedia Universalis, *Roches siliceuses, Les diatomites*

Rey, Alain, *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert

Ribrioux, Yannick, 2016, *Château des Mesnes*, Mareuil sur Cher